

Commune municipale de STOCKHORN

MCH2 – EXEMPLE DE COMPTES ANNUELS (2014)



*Avec des commentaires sur les
comptes annuels d'un **syndicat de
communes***

Table des matières

1	Présentation des comptes annuels	5
1.1	Rapport.....	5
1.1.1	Compte de résultats	5
1.1.2	Financements spéciaux (FS).....	7
1.1.3	Autres financements spéciaux (FS fondés sur un règlement communal).....	7
1.1.4	Compte des investissements.....	8
1.1.5	Bilan	8
1.1.6	Crédits supplémentaires.....	8
1.2	Financements spéciaux	9
2	Données principales	10
2.1	Vue d'ensemble.....	10
2.2	Autofinancement / Résultat du financement.....	11
2.3	Présentation échelonnée des résultats	12
2.3.1	Compte global	12
2.3.2	Compte général.....	13
2.3.3	Financement spécial «alimentation en eau».....	14
2.3.4	Financement spécial «traitement des eaux usées»	15
2.3.5	Financement spécial «gestion des déchets»	16
3	Bilan	17
4	Fonctions	19
4.1	Compte de résultats.....	19
4.1.1	Commentaire.....	20
4.2	Compte des investissements	24
5	Groupes de matières	25
5.1	Compte de résultats.....	25

5.2	Compte des investissements	26
6	Tableau des flux de trésorerie.....	27
7	Indicateurs financiers	34
7.1	Compte global.....	34
7.2	Compte général	35
7.3	Financement spécial «alimentation en eau»	35
7.4	Financement spécial «traitement des eaux usées».....	36
7.5	Financement spécial «gestion des déchets».....	36
8	Proposition de l'exécutif	37
9	Rapport succinct	39
10	Approbation des comptes annuels	40
11	Annexe	41
11.1	Règles	41
11.1.1	Règles applicables à la présentation des comptes	41
11.1.2	Evaluation du patrimoine financier	41
11.1.3	Evalutation du patrimoine administratif	42
11.1.4	Limites d'inscription à l'actif	42
11.1.5	Patrimoine administratif existant.....	43
11.2	Bases des comptes annuels	44
11.3	Etat capitaux propres	45
11.4	Tableau des provisions	46
11.5	Tableau des participations	47
11.6	Tableau des garanties	48
11.7	Tableau des immobilisations.....	49
11.8	Contrôle des crédits.....	52
11.8.1	Crédits d'engagement en vue d'investissements	52

11.8.2	Crédits supplémentaires.....	53
11.9	Autres indications importantes.....	54
11.9.1	Valeur de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations d'alimentaion.....	54
11.9.2	Valeur économique de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations communales d'assainissement.....	55
12	Détails concernant les comptes.....	56
12.1	Bilan	56
12.2	Compte de résultats selon les fonctions.....	63
12.3	Compte de résultats selon les groupes de matières.....	584
12.4	Comptes des investissements selon les fonctions	593
12.5	Compte des investissements selon les groupes de matières	106

1 Présentation des comptes annuels

1.1 Rapport

Généralités

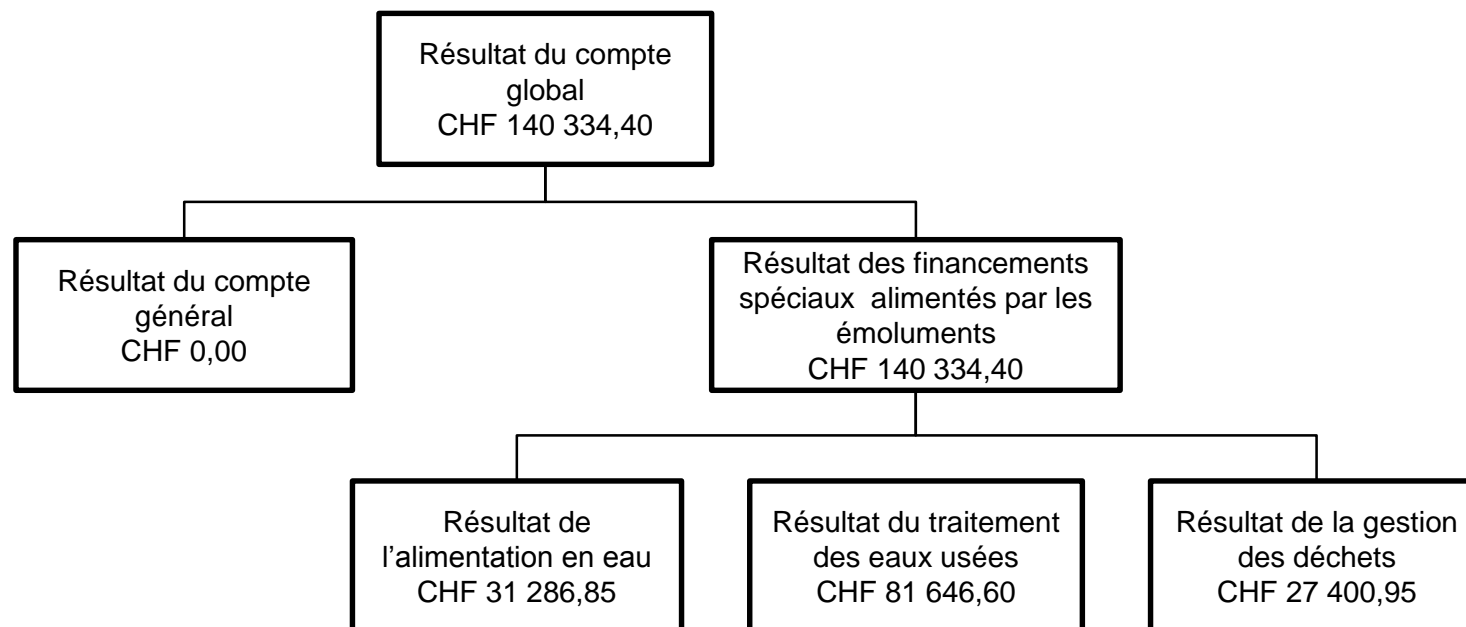
Les comptes annuels de 2014 ont été établis selon le modèle commun. Le système informatique utilisé est celui de la société XYZ SA.

Résultats

Le MCH2 exige que le résultat du **compte global** soit approuvé par l'assemblée communale.

*Rédaction libre. Commentaire du comité concernant les comptes annuels.
Le comité décide de la longueur et du degré de précision du rapport.*

o; RSB 170.11).



1.1.1 Compte de résultats

Résultat du compte global

Le compte global se solde par un excédent de revenus de 140 334,40 francs. L'excédent de revenus budgété était de 4300,00 francs, de sorte que l'amélioration par rapport au budget 2014 est de 136 034,40 francs.

Résultat du compte général

Après comptabilisation des amortissements supplémentaires inhérents au système, le compte général est équilibré (cf. amortissements). Le budget prévoyait un excédent de charges de 29 400,00 francs.

Les commentaires se réfèrent au compte global.

Charges de personnel

Les charges de personnel sont de 51 601,10 francs inférieures au montant budgété. Les raisons de cet écart sont les suivantes: moins d'indemnités et de jetons de présence versés au conseil communal que prévu, montant inférieur aux prévisions s'agissant des traitements du personnel administratif et du personnel chargé de l'entretien des routes communales, un congé non payé dans l'administration.

Biens, services et marchandises

Les charges enregistrées pour les biens, services et marchandises sont de 95 137,87 francs inférieures au montant budgété. Les raisons de cet écart résident dans des charges moindres s'agissant du bâtiment administratif provisoire, du déneigement et de l'entretien des canalisations.

Amortissements

Le patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1, ch. 1 à 4 OCo) a été repris à sa valeur comptable au 1^{er} janvier 2014, au moment de l'introduction du MCH2, et se monte à 1 793 760,77 francs. Il doit être amorti dans un délai de 13 ans, à raison de 137 980,90 francs par an.

Les amortissements ordinaires, comptabilisés en fonction de la durée d'utilisation, se montent à 42 196,60 francs. Dans le cas des financements spéciaux «alimentation en eau» et «traitement des eaux usées», les amortissements ont été très nettement inférieurs aux montants budgétés.

Les amortissements ordinaires du patrimoine administratif ont été de 254 822,50 francs inférieurs au budget.

Des amortissements supplémentaires inhérents au système (art. 84 OCo) sont comptabilisés lorsque le compte général enregistre un excédent de revenus et que les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

En 2014, 47 809,98 francs d'amortissements supplémentaires inhérents au système ont dû être comptabilisés.

Charges de transfert

Avec l'introduction du MCH2, le principe de la comptabilité d'exercice a été expressément inscrit dans l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; 170.511). La commune a décidé de procéder, en 2014, à une régularisation en application de ce principe pour la compensation des charges de l'aide sociale. En conséquence, 700 000,00 francs supplémentaires apparaissent dans les charges de transfert.

Revenus fiscaux

Les revenus provenant des impôts excèdent de 129 965,15 francs le montant budgété. Ils ont en particulier été supérieurs aux prévisions dans le cas de l'impôt des personnes morales, des rappels d'impôts et des amendes fiscales, ainsi que des impôts spéciaux et des taxes immobilières.

Revenus financiers

Le gain provenant de la vente de la cabane du Stockhorn, de 81 520,00 francs, n'était pas inscrit au budget. Il équivaut à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable.

Revenus extraordinaires

Du fait de la vente de la cabane du Stockhorn, le gain de 296 270,05 francs résultant de la réévaluation de ladite cabane (patrimoine financier) au 1^{er} janvier 2014 (date de l'introduction du MCH2) a dû être prélevé sur la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier.

Péréquation financière et compensation des charges

Les recettes provenant de la péréquation financière et de la compensation des charges se montent à 1 274 696,90 francs, soit à 7803,10 francs de moins que prévu dans le budget.

1.1.2 Financements spéciaux (FS)**FS «alimentation en eau»**

L'alimentation en eau (fonction 7101) se solde par un excédent de revenus de 31 286,85 francs, soit un montant de 14 586,85 francs supérieur à l'excédent de revenus budgété pour 2014, de 16 700,00 francs.

Les capitaux propres (équilibre des comptes) du FS «alimentation en eau» se montent à 185 149,16 francs (compte: 29001.00).

Le solde du FS «maintien de la valeur» est de 106 554,45 francs (compte: 29301.00).

FS «traitement des eaux usées»

Le traitement des eaux usées (fonction 7201) se solde par un excédent de revenus de 81 646,60 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 12 700,00 francs. L'amélioration, par rapport au budget 2014, est de 94 346,60 francs.

Les capitaux propres (équilibre des comptes) du FS «traitement des eaux usées» se montent à 331 648,83 francs (compte: 29002.00).

Le solde du FS «maintien de la valeur» est de 937 771,37 francs (compte: 29302.00).

FS «gestion des déchets»

La gestion des déchets (fonction 7301) se solde par un excédent de revenus de 27 400,95 francs, soit un montant de 5699,05 francs supérieur à l'excédent de revenus budgété pour 2014, de 33 100,00 francs.

Les capitaux propres (équilibre des comptes) du FS «gestion des déchets» se montent à 250 684,96 francs (compte: 29003.00).

1.1.3 Autres financements spéciaux (FS fondés sur un règlement communal)**FS «service du feu»**

Le FS «service du feu» (fonction 1500), dit «normal», est clôturé de manière équilibrée.

Les capitaux propres se montent à 76 516,68 francs (compte: 29000.00).

FS «bâtiments scolaires»

L'attribution de 77 342,00 francs au FS «bâtiments scolaires» et le prélèvement de l'entretien immobilier de 58 425,10 francs à charge de la fonction 2170 réduisent à 51 311,75 francs le montant des engagements (avances) par rapport au compte général (compte: 29300.00).

1.1.4 Compte des investissements

Des investissements ont été consentis pour un montant net de 776 630,05 francs. Le budget prévoyait quant à lui des investissements nets de 1 667 000,00 francs. La différence s'explique par le retard pris par la reconstruction de la maison communale.

1.1.5 Bilan

Au 31 décembre 2014, le total du bilan est de 8 486 310,60 francs (année précédente: 8 241 829,22 fr.). Le patrimoine financier se monte à 4 891 812,93 francs (année précédente: 5 242 944,10 fr.), ce qui correspond à une diminution de 351 131,17 francs en un an.

Le patrimoine administratif atteint 3 594 497,67 francs au 31 décembre 2014 (année précédente: 2 998 885,12 fr.), ce qui représente une hausse de 595 612,55 francs.

Les capitaux de tiers ont augmenté, malgré le remboursement d'un prêt de la SUVA de 400 000,00 francs, pour atteindre 5 666 712,93 francs contre 5 570 583,38 francs l'année précédente. Cette progression résulte de l'application du principe de la comptabilité d'exercice au système de répartition des charges de l'aide sociale, sous la forme d'un engagement de transfert de 700 000,00 francs.

Les capitaux propres (GM 29) atteignent 2 819 597,67 francs au 31 décembre 2014, contre 2 672 602,14 francs l'année précédente. Le solde initial au 1^{er} janvier 2014 s'est majoré du fait de la réévaluation du patrimoine financier.

Les capitaux propres déterminants (299) se montent à 590 874,89 francs, exactement comme l'année précédente.

1.1.6 Crédits supplémentaires

Seuls les crédits supplémentaires supérieurs à 5000,00 francs sont mentionnés.

Total:	CHF	962 032,90
--------	-----	------------

dont:

dépenses liées:	CHF	944 264,70
dépenses de la compétence du CC:	CHF	17 768,20
dépenses à arrêter:	CHF	0,00

1.2 Financements spéciaux

(Domaines financés par des émoluments au sens de l'art. 30, lit. b ODGF)

FS «alimentation en eau»

	Exercice CHF
Résultat	31 286,85
Patrimoine administratif au 31.12.2014	16 614,20
Montant du FS «maintien de la valeur» au 31.12.2014	106 554,45
Capitaux propres du FS au 31.12.2014	185 149,16

FS «traitement des eaux usées»

	Exercice CHF	Budget CHF
Résultat	81 646,60	-12 700,00
Patrimoine administratif au 31.12.2014	78 378,95	
Montant du FS «maintien de la valeur» au 31.12.2014	937 771,37	
Capitaux propres du FS au 31.12.2014	331 648,83	

FS «gestion des déchets»

	Exercice CHF	Budget CHF
Résultat	27 400,95	33 100,00
Patrimoine administratif au 31.12.2014	4 500,00	
Montant du FS «maintien de la valeur» au 31.12.2014	0,00	
Capitaux propres du FS au 31.12.2014	250 684,96	

S'il existe

- un FS «alimentation en eau» et/ou
- un FS «traitement des eaux usées» et/ou
- un FS «gestion des déchets» plus
- une autre fonction:

Indication des avoirs des financements spéciaux dit «normaux», alimentés par les émoluments.

2 Données principales

2.1 Vue d'ensemble

Vue d'ensemble générée automatiquement par le système de comptabilité financière.

	Exercice 2014	Budget 2014	Exercice 2013
Résultat annuel CR, compte global	140'334.40	7'700.00	-116'848.90
Résultat annuel CR, compte général	-	-29'400.00	-231'188.45
Résultat annuel, financements spéciaux (selon législation)	140'334.40	37'100.00	114'339.55
Revenu de l'impôt des personnes physiques	2'114'705.10	2'151'500.00	1'976'747.35
Revenu de l'impôt des personnes morales	199'550.70	78'100.00	121'551.50
Taxe immobilière	283'965.70	272'700.00	283'397.44
Investissements nets	776'630.05	1'667'000.00	154'484.03
Total du patrimoine financier	4'891'812.93		5'244'300.40
Total du patrimoine administratif du compte global	3'594'497.67		2'998'885.12
Total du patrimoine administratif du compte général	3'495'004.52		2'998'885.12
Total du patrimoine administratif des financements spéciaux	99'493.15		-
Capitaux de tiers	5'666'712.93		5'570'583.38
Capitaux propres	2'819'597.67		2'672'602.14
Réserves	47'809.98		-
Excédent/découvert du bilan	590'874.89		590'874.89

2.2 Autofinancement / Résultat du financement

		Exercice 2014	Budget 2014	Exercice 2013
Résultat du compte global	90	140'334.40	7'700.00	-116'848.90
Amortissement du patrimoine administratif	33 +	180'177.50	435'000.00	482'122.33
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	236'414.30	210'000.00	208'281.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45 -	210.30	210'000.00	149'399.33
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364 +	-	-	-
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365 +	840.00	-	-
Amortissements, subventions d'investissement	366 +	-	-	-
Attributions aux capitaux propres	389 +	125'151.98	77'500.00	77'342.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489 -	354'695.15	50'000.00	100'292.90
Revalorisations PA	4490 -	-	-	-
Autofinancement		328'012.73	470'200.00	401'204.20
Investissements nets				
Dépenses d'investissement	690 +	969'261.15	2'680'000.00	455'272.60
Recettes d'investissement	590 -	192'631.10	1'013'000.00	300'788.57
Investissements nets		776'630.05	1'667'000.00	154'484.03
Résultat du financement		-448'617.32	-1'196'800.00	246'720.17

2.3 Présentation échelonnée des résultats

2.3.1 Compte global

	Exercice
Charges d'exploitation	
30 Charges de personnel	81
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	88
33 Amortissements du patrimoine administratif	18
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	23
36 Charges de transfert	3'34
37 Subventions à redistribuer	
Total des charges d'exploitation	5'4
Revenus d'exploitation	
40 Revenus fiscaux	2'70
41 Revenus régaliens et de concessions	
42 Taxes	90
43 Revenus divers	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	
46 Revenus de transfert	1'53
47 Subventions à redistribuer	
Total des revenus d'exploitation	5'20
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	-2
34 Charges financières	82'610.25
44 Revenus financiers	252'586.81
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	169'976.56
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-89'208.77
38 Charges extraordinaires	125'151.98
48 Revenus extraordinaires	354'695.15
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	229'543.17
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	140'334.40

S'il existe

- un FS «alimentation en eau» et/ou
 - un FS «traitement des eaux usées» et/ou
 - un FS «gestion des déchets»
- plus
- une autre fonction:

Présentation échelonnée des résultats pour

- le compte global,
- le compte général,
- les financements spéciaux.

Les groupes de matières 39 + 49 n'en font pas partie.

Observer la terminologie:

- Résultat total** = résultat d'un compte ou FS
- Résultat du compte global** = somme de tous les résultats du compte général et des FS

34 Charges financières	82'610.25	87'750.00	88'196.00
44 Revenus financiers	252'586.81	142'000.00	174'492.34
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	169'976.56	54'250.00	86'296.34
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-89'208.77	35'200.00	-139'799.80
38 Charges extraordinaires	125'151.98	77'500.00	77'342.00
48 Revenus extraordinaires	354'695.15	50'000.00	100'292.90
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	229'543.17	-27'500.00	22'950.90
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	140'334.40	7'700.00	-116'848.90

2.3.2 Compte général

	Exercice 2014	Budget 2014	Exercice 2013
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	806'506.30	858'850.00	820'765.45
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	681'441.73	746'100.00	738'978.08
33 Amortissements du patrimoine administratif	179'967.20	225'000.00	332'723.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-
36 Charges de transfert	3'218'144.45	2'610'450.00	2'557'137.45
37 Subventions à redistribuer	720.00	7'000.00	2'880.00
Total des charges d'exploitation	4'886'779.68	4'447'400.00	4'452'483.98
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	2'701'965.15	2'572'000.00	2'498'245.54
41 Revenus régaliens et de concessions	71'509.00	65'000.00	64'452.00
42 Taxes	191'373.75	207'450.00	190'671.10
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-
46 Revenus de transfert	1'523'127.05	1'542'000.00	1'358'242.15
47 Subventions à redistribuer	720.00	7'000.00	2'880.00
Total des revenus d'exploitation	4'488'694.95	4'393'450.00	4'114'490.79
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	-398'084.73	-53'950.00	-337'993.19
34 Charges financières	82'610.25	87'750.00	88'196.00
44 Revenus financiers	251'151.81	139'800.00	172'049.84
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	168'541.56	52'050.00	83'853.84
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-229'543.17	-1'900.00	-254'139.35
38 Charges extraordinaires	125'151.98	77'500.00	77'342.00
48 Revenus extraordinaires	354'695.15	50'000.00	100'292.90
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	229'543.17	-27'500.00	22'950.90
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	0.00	-29'400.00	-231'188.45

2.3.3 Financement spécial «alimentation en eau»

	Exercice 2014	Budget 2014	Exercice 2013
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	4'390.95	3'600.00	4'737.75
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	73'122.05	53'000.00	62'877.05
33 Amortissements du patrimoine administratif	210.30	56'000.00	26'387.30
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	70'293.00	56'000.00	54'629.00
36 Charges de transfert	5'989.00	10'000.00	8'698.00
37 Subventions à redistribuer			
Total des charges d'exploitation	154'005.30	178'600.00	157'329.10
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux			
41 Revenus régaliens et de concessions			
42 Taxes	176'993.10	136'000.00	149'767.45
43 Revenus divers			
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	210.30	56'000.00	26'387.30
46 Revenus de transfert	7'898.75	3'000.00	5'286.05
47 Subventions à redistribuer			
Total des revenus d'exploitation	185'102.15	195'000.00	181'440.80
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	31'096.85	16'400.00	24'111.70
34 Charges financières			
44 Revenus financiers	190.00	300.00	257.50
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	190.00	300.00	257.50
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	31'286.85	16'700.00	24'369.20
38 Charges extraordinaires			
48 Revenus extraordinaires			
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	31'286.85	16'700.00	24'369.20

2.3.4 Financement spécial «traitement des eaux usées»

	Exercice 2014	Budget 2014	Exercice 2013
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	5'851.65	6'100.00	3'754.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'910.25	49'100.00	10'330.40
33 Amortissements du patrimoine administratif		154'000.00	123'012.03
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	166'121.30	154'000.00	153'652.00
36 Charges de transfert	104'961.90	125'000.00	122'496.20
37 Subventions à redistribuer			
Total des charges d'exploitation	284'845.10	488'200.00	413'245.53
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux			
41 Revenus régaliens et de concessions			
42 Taxes	365'469.70	320'000.00	338'359.55
43 Revenus divers			
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		154'000.00	123'012.03
46 Revenus de transfert			
47 Subventions à redistribuer			
Total des revenus d'exploitation	365'469.70	474'000.00	461'371.58
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	80'624.60	-14'200.00	48'126.05
34 Charges financières			
44 Revenus financiers	1'022.00	1'500.00	1'799.00
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	1'022.00	1'500.00	1'799.00
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	81'646.60	-12'700.00	49'925.05
38 Charges extraordinaires			
48 Revenus extraordinaires			
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	81'646.60	-12'700.00	49'925.05

2.3.5 Financement spécial «gestion des déchets»

	Exercice 2014	Budget 2014	Exercice 2013
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	200.00		
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	123'388.10	132'800.00	125'373.15
33 Amortissements du patrimoine administratif			
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	17'360.40	12'000.00	1'656.80
37 Subventions à redistribuer			
Total des charges d'exploitation	140'948.50	144'800.00	127'029.95
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux			
41 Revenus régaliens et de concessions			
42 Taxes	167'126.45	176'500.00	165'689.25
43 Revenus divers			
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	1'000.00	1'000.00	1'000.00
47 Subventions à redistribuer			
Total des revenus d'exploitation	168'126.45	177'500.00	166'689.25
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	27'177.95	32'700.00	39'659.30
34 Charges financières			
44 Revenus financiers	223.00	400.00	386.00
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	223.00	400.00	386.00
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	27'400.95	33'100.00	40'045.30
38 Charges extraordinaires			
48 Revenus extraordinaires			
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	27'400.95	33'100.00	40'045.30

3 Bilan

**Aucune obligation pour les syndicats
(→ art. 31 ODGFCo)**

ACTIF

	Exercice 2014	Exercice 2013
PATRIMOINE FINANCIER		
100 Disponibilités et placements à court terme	1'867'419.88	1'750'837.80
101 Créances	1'691'195.30	1'730'784.85
102 Placements financiers à court terme	-	-
104 Actifs de régularisation	52'000.00	113'000.00
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	-	-
107 Placements financiers	400'000.00	400'000.00
108 Im	881'197.75	1'249'677.75
109 Cr	-	-
TOTAL	4'891'812.93	5'244'300.40
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
140 Immobilisations corporelles PA	3'578'835.67	2'943'383.12
142 Immobilisations incorporelles	-	-
144 Prêts	-	-
145 Participations, capital social	15'662.00	15'502.00
146 Subventions d'investissement	-	40'000.00
TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'594'497.67	2'998'885.12
ACTIF	8'486'310.60	8'243'185.52

L'aperçu du bilan est présenté sur la base des groupes de matières à trois chiffres.

PASSIF

	Exercice 2014	Exercice 2013
CAPITAUX DE TIERS		
Capitaux de tiers à court terme		
200 Engagements courants	1'758'642.49	1'065'826.29
201 Engagements financiers à court terme	25'800.00	27'156.60
204 Passifs de régularisation	41'193.00	116'936.95
205 Provisions à court terme	-	-
Total des capitaux de tiers à court terme	1'825'635.49	1'209'919.84
Capitaux de tiers à long terme		
206 Engagements financiers à long terme	2'986'200.00	3'488'600.00
208 Provisions à long terme	326'243.60	326'243.60
209 Engagements envers les FS et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	528'633.84	545'819.94
Total des capitaux de tiers à long terme	3'841'077.44	4'360'663.54
TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS	5'666'712.93	5'570'583.38
CAPITAUX PROPRES		
290 Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	843'999.63	703'665.23
292 Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	-
293 Préfinancements	993'014.07	737'892.87
294 Réserves	47'809.98	-
296 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	343'899.10	640'169.15
299 Excédent/découvert du bilan	590'874.89	590'874.89
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2'819'597.67	2'672'602.14
PASSIF	8'486'310.60	8'243'185.52

4 Fonctions

4.1 Compte de résultats

Seulement s'il existe plusieurs fonctions (→ art. 31 ODGFCo)

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	530'064.24	106'416.60	573'400.00	100'750.00	545'678.90	108'039.05
Charges nettes		423'647.64		472'650.00		437'639.85
1 Ordre et sécurité publics, défense	123'800.05	112'207.60	133'700.00	129'700.00	115'199.90	121'968.25
Charges nettes		11'592.45		4'000.00	6'768.35	
2 Formation	1'479'512.84	333'022.95	1'694'300.00	327'700.00	1'562'091.58	379'810.95
Charges nettes		1'146'489.89		1'366'600.00		1'182'280.63
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	15'693.50	1'717.10	16'050.00	3'000.00	13'682.40	3'887.10
Charges nettes		13'976.40		13'050.00		9'795.30
4 Santé	6'144.50	-	15'150.00	1'300.00	4'871.50	-
Charges nettes		6'144.50		13'850.00		4'871.50
5 Sécurité sociale	1'736'757.10	13'449.30	1'025'600.00	2'200.00	1'090'627.70	2'205.00
Charges nettes		1'723'307.80		1'023'400.00		1'088'422.70
6 Transports et télécommunications	492'712.35	11'301.65	603'200.00	12'900.00	477'480.40	12'886.80
Charges nettes		481'410.70		590'300.00		464'593.60
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	827'624.55	742'743.30	980'800.00	886'700.00	920'349.48	825'744.13
Charges nettes		84'881.25		94'100.00		94'605.35
8 Économie publique	12'320.95	72'229.00	28'100.00	73'750.00	13'407.15	67'577.40
Charges nettes	59'908.05		45'650.00		54'170.25	
9 Finances et impôts	591'045.13	4'423'304.81	403'750.00	3'939'050.00	686'577.10	3'911'734.53
Charges nettes	3'832'259.68		3'535'300.00		3'225'157.43	

Aucun total n'est nécessaire.

4.1.1 Commentaire**0 Administration générale**

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	530'064.24	106'416.60	573'400.00	100'750.00	545'678.90	108'039.05
		423'647.64		472'650.00		437'639.85

0120 Moins d'indemnités et de jetons de présence versés au conseil communal que prévu

0220 Montant inférieur aux prévisions s'agissant des traitements, un congé non payé

0290 Charges moindres pour les biens, services et marchandises/davantage de loyers encaissés

1 Ordre et sécurité publics, défense

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	123'800.05	112'207.60	133'700.00	129'700.00	115'199.90	121'968.25
		11'592.45		4'000.00	6'768.35	

1400 Moins d'émoluments de chancellerie encaissés que prévu

2 Formation

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	1'479'512.84	333'022.95	1'694'300.00	327'700.00	1'562'091.58	379'810.95
		1'146'489.89		1'366'600.00		1'182'280.63

2110 Fermeture d'une classe d'école enfantine

2120 Ecolages plus élevés que prévu

2140 Part de la commune plus élevée que prévu pour l'école de musique

3 Culture, sports et loisirs, Eglises

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	15'693.50	1'717.10	16'050.00	3'000.00	13'682.40	3'887.10
		13'976.40		13'050.00		9'795.30

4 Santé

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	6'144.50	-	15'150.00	1'300.00	4'871.50	-
		6'144.50		13'850.00		4'871.50

4331 Moins de traitements décomptés par le service dentaire scolaire

5 Sécurité sociale

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	1'736'757.10	13'449.30	1'025'600.00	2'200.00	1'090'627.70	2'205.00
		1'723'307.80		1'023'400.00		1'088'422.70

5320 Subvention communale pour les PC inférieure au budget

5790 Bonus dans le domaine de l'aide matérielle

5799 Compensation des charges de l'aide sociale plus élevée que prévu pour 2013.

Régularisation pour 2014 (principe de la comptabilité d'exercice)

6 Transports et télécommunications

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	492'712.35	11'301.65 481'410.70	603'200.00	12'900.00 590'300.00	477'480.40	12'886.80 464'593.60

6150 Charges moindres, d'une manière générale, dans le domaine du personnel et pour le déneigement

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	827'624.55	742'743.30 84'881.25	980'800.00	886'700.00 94'100.00	920'349.48	825'744.13 94'605.35

7101 La consommation d'eau s'est accrue, d'où une hausse des recettes.

7201 Davantage de recettes et des charges moindres aboutissent à un excédent de revenus au lieu de l'excédent de charges budgété dans le domaine du traitement des eaux usées.

7301 Le résultat est légèrement supérieur aux prévisions en raison de charges moindres pour les déchets.

8 Economie publique

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	12'320.95 59'908.05	72'229.00	28'100.00 45'650.00	73'750.00	13'407.15 54'170.25	67'577.40

8710 Revenus de concessions plus élevés que prévu (BKW Energie) et charges moindres (BEakom)

9 Finances et impôts

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	591'045.13	4'423'304.81	403'750.00	3'939'050.00	686'577.10	3'911'734.53
	3'832'259.68		3'535'300.00		3'225'157.43	

9100 Revenus nettement supérieurs aux prévisions dans le cas de l'impôt des personnes morales, des rappels d'impôts et des amendes fiscales

9101 Davantage de revenus dus aux impôts spéciaux que prévu

9102 Davantage de taxes immobilières perçues suite à l'achèvement du quartier de l'Etang

9610 Les intérêts actifs ont été supérieurs aux prévisions et les intérêts passifs, inférieurs.

9630 Gain comptable provenant de la vente de la cabane du Stockhorn et prélèvement sur la réserve liée à la réévaluation

9901 Amortissement du patrimoine administratif existant

4.2 Compte des investissements

Aucune obligation pour les syndicats (→ art. 31 ODGFCo)

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale			1'500'000.00	622'000.00		72'209.95
Dépenses/recettes nettes				878'000.00	72'209.95	
1 Ordre et sécurité publics, défense						
Dépenses/recettes nettes						
2 Formation	499'411.70	95'993.10	500'000.00	200'000.00	9'735.85	6'000.00
Dépenses/recettes nettes		403'418.60		300'000.00		3'735.85
3 Culture, sports et loisirs, Eglises						
Dépenses/recettes nettes						
4 Santé						
Dépenses/recettes nettes						
5 Sécurité sociale						
Dépenses/recettes nettes						
6 Transports et télécommunications	348'646.00	71'638.00	450'000.00	151'000.00	219'770.25	90'516.00
Dépenses/recettes nettes		277'008.00		299'000.00		129'254.25
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	120'203.45	25'000.00	230'000.00	40'000.00	153'556.55	54'852.67
Dépenses/recettes nettes		95'203.45		190'000.00		98'703.88
8 Économie publique	1'000.00					
Dépenses/recettes nettes		1'000.00				
9 Finances et impôts	192'631.10	969'261.15	1'013'000.00	2'680'000.00	300'788.57	460'272.60
Dépenses/recettes nettes	776'630.05		1'667'000.00		159'484.03	

5 Groupes de matières

5.1 Compte de résultats

Seulement s'il existe plusieurs fonctions (→ art. 31 ODGFCo)

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	816'948.90		868'550.00		829'258.10	
31 Charges de biens et services et autres charges	885'862.13		981'000.00		937'558.68	
33 Amortissements du patrimoine administratif	180'177.50		435'000.00		482'122.33	
34 Charges financières	82'610.25		87'750.00		88'196.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	236'414.30		210'000.00		208'281.00	
36 Charges de transfert						
37 Subventions à redistribuer						
38 Charges extraordinaires						
39 Imputations internes						
3 TOTAL DES CHARGES						0.00
REVENUS						
40 Revenus fiscaux					2'498'245.54	
41 Revenus régaliens et de concessions					64'452.00	
42 Taxes					844'487.35	
43 Revenus divers					-	
44 Revenus financiers					174'492.34	
45 Prélèvements sur les fonds et financements					149'399.33	
46 Revenus de transfert					1'364'528.20	
47 Subventions à redistribuer					2'880.00	
48 Revenus extraordinaires		354'695.15		50'000.00		100'292.90
49 Imputations internes						
4 TOTAL DES REVENUS		0.00 5'814'675.21		0.00 5'431'950.00		0.00 5'198'777.66
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	140'334.40		49'800.00	42'100.00	114'339.55	231'188.45
9 CLÔTURE DU COMPTE GLOBAL	140'334.40	0.00	49'800.00	42'100.00	114'339.55	231'188.45
	5'814'675.21	5'814'675.21	5'474'050.00	5'474'050.00	5'429'966.11	5'429'966.11

Présentation de tous les groupes de matières, 39 + 49 compris, ainsi que du groupe de matières «Clôture» (90)

Les sommes indiquées sous «total des charges» et «total des revenus» ne correspondent pas forcément au total des charges et au total des revenus de la présentation échelonnée des résultats du compte global (chap. 2.3, p. 12).

5.2 Compte des investissements

	Exercice 2014		Budget 2014		Exercice 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
DÉPENSES						
50 Immobilisations corporelles	928'261.15		2'610'000.00		345'710.40	
51 Investissements pour le compte de tiers						
52 Immobilisations incorporelles						
54 Prêts						
55 Participations et capital social	1'000.00					
56 Subventions d'investissement propres	40'000.00		70'000.00		109'562.20	
57 Subventions d'investissement à redistribuer						
5 TOTAL DES DÉPENSES	969'261.15		2'680'000.00		455'272.60	0.00
RECETTES						
60 Report d'immobilisations corporelles dans le PF						144'419.90
61 Remboursements						
62 Report d'immobilisations incorporelles						
63 Subventions d'investissement acquises		192'631.10		1'013'000.00		151'368.67
64 Remboursement de prêts						
65 Report de participations						
66 Remboursement de subventions d'investissement						5'000.00
67 Subventions d'investissement à redistribuer						
6 TOTAL DES RECETTES	0.00	192'631.10	0.00	1'013'000.00	0.00	300'788.57
59 Report au bilan	192'631.10		1'013'000.00		300'788.57	
69 Report au bilan		969'261.15		2'680'000.00		455'272.60
Investissements nets	776'630.05		1'667'000.00		154'484.03	

6 Tableau des flux de trésorerie

Désignation

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation

Excédent de revenus / (-) excédent de charges	0.00	
Amortissements du patrimoine administratif	179'967.20	
Amortissements, subventions d'investissement	0.00	
Attributions aux capitaux propres	125'151.98	
(-) Prélèvements sur les capitaux propres	-354'695.15	
Pertes résultant de la vente de placements financiers PF et du transfert de placements financiers du PF au PA / (-) gains provenant de la vente de placements financiers PF	0.00	
(-) gains provenant de la vente d'immobilisations corporelles PF / Pertes résultant de la vente d'immobilisations corporelles PF et du transfert d'immobilisations corporelles du PF au PA	-81'520.00	
Rectifications, immobilisations PF / (-) rectifications, immobilisations PF	0.00	
Rectifications, prêts/participations PA	840.00	
(-) Revalorisations PA (prolongation de la durée d'utilisation)	0.00	
Diminution / (-) augmentation des créances	12'258.65	
Diminution / (-) augmentation des stocks	0.00	
Diminution / (-) augmentation des actifs de		
Augmentation / (-) diminution des engagem		
(-) Diminution / augmentation des provisions		

Aucune obligation pour les petites collectivités
 → Article 64a OCo:
bilan < 1 million de francs
 ou
total du roulement < 100 000 francs

Modifications concernant les comptes du bilan créanciers et débiteurs: opérer une distinction entre le CR et le CI.

Désignation	2014	2013
(-) Diminution / augmentation des passifs de régularisation	-75'743.95	
(-) Diminution / augmentation des provisions à long terme	0.00	
(-) Diminution / augmentation des autres financements spéciaux	0.00	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation de la commune (compte général)	621'350.13	

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation, alimentation en eau	101'579.85	
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	81'646.60	

Le TFT doit être établi pour le compte global au moins.

Outils de travail sur le site Internet de l'OACOT:

- TFT sans présentation séparée des FS (compte global)*
- TFT avec présentation séparée du compte général et des FS*

Désignation	2014	2013
Amortissements du patrimoine administratif	0.00	
(-) Revalorisations PA	0.00	
Diminution / (-) augmentation des créances	0.00	
Diminution / (-) augmentation des actifs de régularisation	0.00	
Diminution / (-) augmentation des stocks	0.00	
(-) Diminution / augmentation des engagements courants	0.00	
(-) Diminution / augmentation des passifs de régularisation	0.00	
Augmentation / (-) diminution du préfinancement «maintien de la valeur»	166'121.30	
(-) Diminution / augmentation des autres préfinancements	0.00	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation, traitement des eaux usées	247'767.90	
Flux de trésorerie provenant de la gestion des déchets		
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	27'400.95	
Amortissements du patrimoine administratif	0.00	
(-) Revalorisations PA	0.00	
Diminution / (-) augmentation des créances	0.00	
Diminution / (-) augmentation des actifs de régularisation	0.00	
Diminution / (-) augmentation des stocks	0.00	
(-) Diminution / augmentation des engagements courants	0.00	
(-) Diminution / augmentation des passifs de régularisation	0.00	

Désignation	2014	2013
(-) Diminution / augmentation des préfinancements	0.00	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation, gestion des déchets	27'400.95	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation des entreprises communales	376'748.70	
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	998'098.83	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Paiements pour investissements nets, immobilisations corporelles + immobilisations incorporelles + subventions d'investissement PA	-713'382.30	
(-) Décaissements pour prêts/participations PA	-1'000.00	
Encaissements pour prêts/participations PA	0.00	
(-) Immobilisations corporelles PF (achat)	0.00	
Immobilisations corporelles PF (vente)	450'000.00	
(-) Immobilisations corporelles PF, investissements	0.00	
(-) Placements financiers à court terme PF (achat)	0.00	
Placements financiers à court terme PF (vente)	0.00	
(-) Placements financiers à long terme PF (achat)	0.00	
Placements financiers à long terme PF (vente)	0.00	

Désignation	2014	2013
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement de la commune (compte général)	-264'382.30	
Flux de trésorerie provenant de l'alimentation en eau		
Paiements pour investissements nets PA, alimentation en eau	-16'824.50	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement, alimentation en eau	-16'824.50	
Flux de trésorerie provenant du traitement des eaux usées		
Paiements pour investissements nets PA, traitement des eaux usées	-78'378.95	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement, traitement des eaux usées	-78'378.95	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement, gestion des déchets	0.00	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement, électricité	0.00	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement des entreprises communales	-95'203.45	
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-359'585.75	

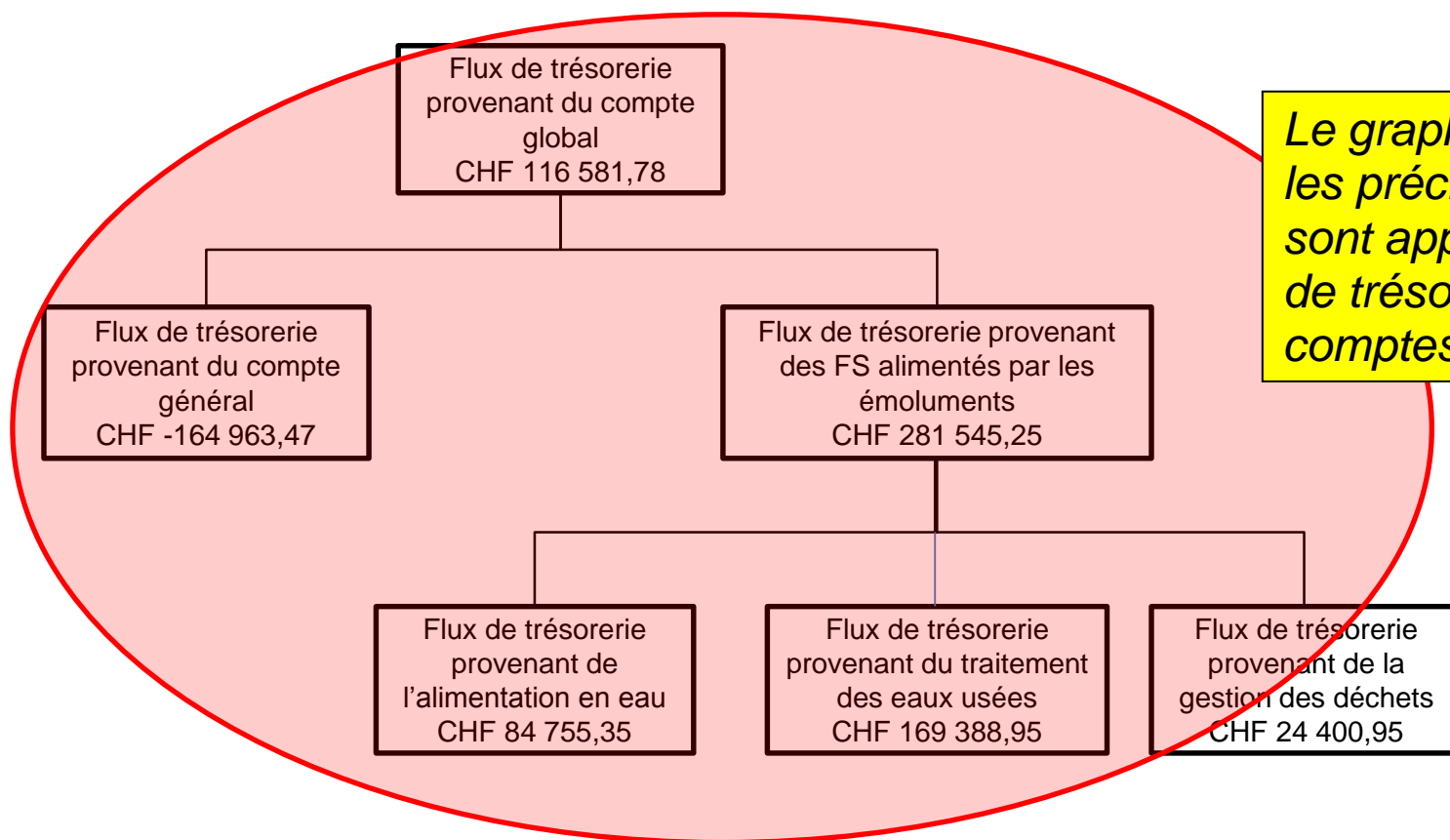
Si le GM 2010 du bilan comporte des comptes courants bancaires, un renvoi au fonds «disponibilités nettes» est nécessaire (voir également les instructions).

Désignation	2014	2013
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement de la commune (compte général)		
(-) Diminution / augmentation des disponibilités et placements à court terme	-2'345.20	
Engagements financiers à court terme contractés	0.00	
(-) Remboursement d'engagements financiers à court terme	0.00	
Engagements financiers à long terme contractés	80'000.00	
(-) Remboursement d'engagements financiers à long terme	-582'400.00	
(-) Diminution / augmentation des legs, fondations et libéralités enregistrés comme capitaux de tiers ainsi que des fonds CT	-17'186.10	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement de la commune (compte général)	-521'931.30	
Total des flux de trésorerie (tous)	116'581.78	
Disponibilités et placements à court terme au 1.1	1'750'838.10	
Disponibilités et placements à court terme au 31.12	1'867'419.88	
<i>Total de contrôle: différence</i>	<i>0.00</i>	

Attention!
Ne pas amener artificiellement le TFT à un résultat correct (différence = zéro), mais rechercher la cause de la divergence et la corriger.

Le tableau des flux de trésorerie est établi sur la base du fonds «disponibilités nettes». Ce fonds se compose des disponibilités provenant des avoirs en caisse, des avoirs sur comptes postaux et bancaires ainsi que des équivalents de trésorerie, moins les engagements financiers à court terme (< 90 jours).

Si le GM 2010 du bilan comporte des comptes courants bancaires, un renvoi au fonds «disponibilités nettes» est nécessaire (voir également les instructions).



Le graphique illustre et synthétise les précisions différenciées qui sont apportées au sujet des flux de trésorerie dans les différents comptes et FS.

**Aucune obligation pour les
syndicats (→ art. 31 ODGFCo)**

7 Indicateurs financiers

7.1 Compte global

Indicateur financier	Comptes 2014	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Quotient d'endettement net	21.60%		
Degré d'autofinancement	42.20%		
Quotité de la charge des intérêts	0.90%		
Dette brute par rapport aux revenus	82.90%		
Quotité d'investissement	18.90%		
Quotité de la charge financière	4.00%		
Endettement net en francs/habitant	CHF 548.41		
Quotité d'autofinancement	5.70%		
Quotité de la charge des intérêts nets	-3.10%		
Capitaux propres déterminants par habitant	CHF 659.00		

7.2 Compte général

Indicateur financier	Comptes 2014	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	-7.20%		
Quotient de l'excédent du bilan	16.50%		

7.3 Financement spécial «alimentation en eau»

Indicateur financier	Comptes 2014	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	603.80%		
Taux de couverture des coûts	120.30%		
Quotient du maintien de la valeur	1.20%		

7.4 Financement spécial «traitement des eaux usées»

Indicateur financier	Comptes 2014	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	316.10%		
Taux de couverture des coûts	128.70%		
Quotient du maintien de la valeur	6.70%		

7.5 Financement spécial «gestion des déchets»

Indicateur financier	Comptes 2014	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	n.a.		
Taux de couverture des coûts	119.40%		
Quotient du maintien de la valeur	n.a.		

8 Proposition de l'exécutif

Le conseil communal arrête les comptes annuels au sens de l'article 71 OCo de la commune de Stockhorn pour l'exercice 2014:

COMPTE DE RÉSULTATS

Le résultat du compte global est approuvé:
140 334,40 francs

dont

Dans un souci de transparence, les résultats du compte général et des FS sont eux aussi indiqués.

Charges du compte global	CHF	5 674 340,81
Revenus du compte global	CHF	5 814 675,21
Excédent de charges / de revenus	CHF	140 334,40

Charges du compte général	CHF	5 094 541,91
Revenus du compte général	CHF	5 094 541,91
Excédent de charges / de revenus	CHF	0,00

Charges de l'alimentation en eau	CHF	154 005,30
Revenus de l'alimentation en eau	CHF	185 292,15
Excédent de charges / de revenus	CHF	31 286,85

Charges du traitement des eaux usées	CHF	284 845,10
Revenus du traitement des eaux usées	CHF	366 491,70
Excédent de charges / de revenus	CHF	81 646,60

Charges de la gestion des déchets	CHF	140 948,50
Revenus de la gestion des déchets	CHF	168 349,45
Excédent de charges / de revenus	CHF	27 400,95

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	CHF	969 261,15
Recettes	CHF	192 631,10
Investissements nets	CHF	776 630,05

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES selon le chiffre 1.1.6

CHF	962 032,90
-----	------------

PROPOSITION:

Il est proposé à l'assemblée communale d'approuver les comptes de 2014.

Commune municipale de Stockhorn

Stockhorn, le 23 avril 2015

André Berger,
maire

Solange Sivite,
secrétaire communale

Jean Denier,
administrateur des finances

9 Rapport succinct

Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes relatif à la vérification des comptes annuels de l'exercice 2014

établi à l'intention de l'assemblée communale de

la commune municipale de Stockhorn

En notre qualité d'organe de vérification des comptes, nous avons examiné les comptes annuels de la commune municipale de Stockhorn, comprenant le rapport, le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe, de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Responsabilité du conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales du canton et la commune, incombe au conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels devant garantir que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Le conseil communal est par ailleurs responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que de l'adéquation des estimations comptables.

Responsabilité de l'organe de vérification des comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre vérification, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre vérification conformément aux dispositions légales et au Guide destiné aux organes de vérification des comptes (Guide OVC, édition 2016). Nous avons planifié et réalisé la vérification de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

La révision inclut des opérations de vérification destinées à recueillir des éléments probants au sujet des valeurs et des informations figurant dans les comptes annuels. Le choix des opérations de vérification relève du pouvoir d'appréciation du réviseur, et en particulier de son évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne, dans la mesure où il influence l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. La révision comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

Opinion sur les comptes annuels

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014 sont conformes aux dispositions légales du canton et de la commune.

Rapport sur la base d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences d'indépendance au sens de l'article 123 OC, et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels clos au 31 décembre 2014 qui vous sont soumis, avec un actif et un passif de 8 486 310,60 francs et un excédent de revenus de 140 334,40 francs.

Stockhorn, le 22 mai 2015

L'organe de vérification des comptes

Le réviseur: Max Beauregard

10 Approbation des comptes annuels

L'organe compétent de la commune municipale de Stockhorn a approuvé les comptes de 2014 en date du 1^{er} juin 2015 conformément à la proposition du conseil communal du 23 avril 2015.

Stockhorn, le 1^{er} juin 2015

Commune municipale de Stockhorn

André Berger,
Maire

Solange Sivite,
secrétaire communale

11 Annexe

11.1 Règles

11.1.1 Règles applicables à la présente

Les comptes annuels de la commune

Il est renvoyé au document de l'OACOT concernant la justification des dérogations par rapport au Manuel MCH2 de la CDF.

en vigueur:

Loi sur les communes (LCo; RSB 170.11)

Ordonnance sur les communes (OCo; RSB 170.111)

Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; RSB 170.511)

En vertu de l'article 70, alinéa 1 LCo, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2. L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a publié une liste des exceptions sur son site Internet, à l'adresse www.be.ch/communes > Finances communales > MCH2 > Outils de travail.

11.1.2 Evaluation du patrimoine financier

Les actifs du patrimoine financier sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité économique future et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Le patrimoine financier est inscrit pour la première fois au bilan à sa valeur d'acquisition ou de production. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine financier. Les évaluations ultérieures du patrimoine financier ont lieu à la valeur vénale de ce dernier à la date du bilan. Une réévaluation intervient tous les cinq ans ou moins ainsi qu'en cas de modification de la valeur officielle pour les biens-fonds, droits de superficie et autres. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas

Indication de la méthode appliquée pour réévaluer le patrimoine financier.

Réévaluation du patrimoine financier

Le patrimoine financier a été réévalué conformément à l'annexe 1 OCo. Au 1^{er} janvier 2014, la réserve liée à la réévaluation se monte à 640'169,15 francs.

Compte du bilan	Ancienne valeur comptable CHF	Revalorisation CHF	Nouvelle valeur comptable CHF	Méthode d'évaluation (annexe 1 OCo)	Dernière évaluation
10800.01 Droit de superficie, fondation Soleil	363 364,00	261 839,00	625 194,00	Capitalisation de la rente du droit de superficie Chiffre 6	Lors de l'introduction du MCH2, le 1 ^{er} janvier 2014

Compte du bilan	Ancienne valeur comptable CHF	Revalorisation CHF	Nouvelle valeur comptable CHF	Méthode d'évaluation (annexe 1 OCo)	Dernière évaluation
10800.02 Terrain à bâtir, parcelle n° 0815	103 559,70	9 883,90	113 443,60	Surface x prix au m ² Chiffre 2, 1 ^{re} priorité	Lors de l'introduction du MCH2, le 1 ^{er} janvier 2014
10800.03 Droit de superficie, résidence pour personnes âgées	11 123,80	72 176,20	83 300,00	Capitalisation de la rente du droit de superficie Chiffre 6	Lors de l'introduction du MCH2, le 1 ^{er} janvier 2014
10840.00 Cabane du Stockhorn	72 239,95	296 270,05	368 480,00	Valeur officielle x facteur de 1,4 Chiffre 1	Lors de l'introduction du MCH2, le 1 ^{er} janvier 2014
Revalorisation totale		640 169,15			

11.1.3 Evaluation du patrimoine administratif

Les actifs du patrimoine administratif sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité publique pour plusieurs années à venir et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production en application du principe de la méthode nette et amortis de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine administratif. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte. Les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation sont définies à l'annexe 2 OCo.

11.1.4 Limites d'inscription à l'actif

Compte général	CHF	25 000
Financement spécial «alimentation en eau»	CHF	25 000
Financement spécial «traitement des eaux usées»	CHF	25 000

**Indication des limites d'inscription
à l'actif appliquées.**

11.1.5 Patrimoine administratif existant

Le patrimoine administratif existant au moment du passage au MCH2, soit au 31 décembre 2014, est amorti de manière linéaire pendant 13 ans, exception faite des postes ci-après, conformément à l'article T2-4 OCo:

- Prêts et participations du patrimoine administratif
- Eléments du patrimoine administratif qui doivent être amortis selon les prescriptions de la législation spéciale
- Investissements destinés aux immobilisations en cours de construction
- Patrimoine administratif dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement

11.2 Bases des comptes annuels

Les comptes de 2014 se basent sur le budget 2014 et les comptes de l'exercice précédent, soit ceux de 2013.

Approbation/vérification:

	Budget 2014	Comptes annuels 2013
Conseil communal	16.10.2013	12.03.2014
Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes		28.04.2014
Assemblée communale	13.12.2013	19.05.2014

11.3 Etat capitaux propres

En milliers de francs

Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2014			Changements intervenus pendant l'exercice			Capitaux propres au 31 décembre 2014			
		CHF	Motifs de l'augmentation (+)		CHF	Motifs de la diminution (-)		CHF	
29	Capitaux propres	2'673			501			354	
29	Capitaux propres							2'820	
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	704	Attributions aux FS, capitaux propres		140	Prélèvements sur les FS, capitaux propres		0	
29000	FS «service du feu» à sens unique	77	3510.00	0	4510.00	0	29005	FS «service du feu» à sens unique	77
29001	FS «alimentation en eau»	154	9010.00	31	9011.00	0	29001	FS «alimentation en eau»	185
29002	FS «traitement des eaux usées»	250	9010.00	82	9011.00	0	29002	FS «traitement des eaux usées»	332
29003	FS «gestion des déchets»	223	9010.00	27	9011.00	0	29003	FS «gestion des déchets»	250
293	Préfinancements	738	Attributions aux préfinancements des capitaux propres		313	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres		58	
29300	Compte général	-70	3893.00	77	4893.00	58	29300	Compte général	-51
29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	36	3510.10/3510.50		70	4510.00		0	
29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	772	3510.10/3510.50		166	4510.00		0	
294	Réserves	0	Attributions		48	Prélèvements		0	
29400	Amortissements supplémentaires	0	3894.00	48	4894.00		29400	Amortissements supplémentaires	48
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	640	Attributions		0	Prélèvements		296	
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	640	3896.00			4896.00		296	
29601	Réserve de fluctuation	0	3896.00	0	4896.00	0	29601	Réserve de fluctuation	0
299	Excédent/découvert du bilan	591	2990	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	0		299	Excédent/découvert du bilan	591

Remarque générale:
Tous les tableaux doivent être publiés, même si aucun montant n'est inscrit au bilan.

11.4 Tableau des provisions

205 Provisions à court terme

Compte	Désignation	comptable au 01.01.2014	Modification			comptable au 31.12.2014	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Aucune					0.00	

Distinction entre les provisions à court terme d'une part et à long terme d'autre part.

208 Provisions à long terme

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2014	Modification			Valeur comptable au 31.12.2014	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20880.00	Participation aux coûts de l'équipement (Marchand, Orvin)	326'243.60	0.00	0.00		326'243.60	

Total des provisions à court terme

0.00 0.00 0.00 0.00 0.00

Total des provisions à long terme

326'243.60 0.00 0.00 0.00 326'243.60

Total des provisions

Définition des provisions selon le MCH2:

- l'engagement actuel résulte d'un événement passé,
- une sortie de fonds est probable (probabilité supérieure à 50 %),
- le montant de l'engagement peut être estimé de manière fiable et
- le montant est important.

11.5 Tableau des participations

Participations (en vue de l'accomplissement de tâches publiques)											
Nom, siège Forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif (100%)	Part de propriété	Part des voix - E: exécutif - L: législatif	Autres détenteurs de parts importants	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Participations importantes de l'organisation	Norme de présentation des comptes Déclarations sur les comptes annuels	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Entreprises communales (établissements) au sens de l'article 64, alinéa 1, lettre b LCo*											
Aucune											
Organisations de droit public dans le cadre de la coopération intercommunale (syndicats de communes, établissements, etc.)*											
Aucune											
Affiliations et participations à des personnes morales de droit privé*											
Association des communes bernoises, association, siège = lieu du secrétariat	Coordonne les intérêts des communes bernoises et soutient les efforts visant à défendre l'autonomie communale.			E: 100 %	Communes municipales, communes mixtes et sections de commune du canton de Berne			Aucune	CO	Contribution annuelle	Seule la fortune de l'association répond des engagements (aucune responsabilité personnelle des membres)
Association des communes suisses, association, siège = domicile de la direction désigné par le comité	Sauvegarde les intérêts des communes suisses et soutient les efforts visant à défendre l'autonomie communale.										répond des enga- gements.
Qualité de membre de sociétés simples, de sociétés en nom collectif											
Feuille officielle d'avis de Spiez et environs, société simple, siège = domicile du président	Edition de la Feuille officielle d'avis de Spiez et environs, organe de publication officiel										ne sont pas les pro rata in
Rapports contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches publiques											
Syndicat des sapeurs-pompiers WAKSS	Tâches relevant des sapeurs-pompiers										ndent des engagements
Service social régional de Spiez et environ, Spiez, contrat	Conduite du service social régional				Munis, Reson der Spiez, Stockhorn					Exploitation pour les coûts non admis à la répartition des charges (5796.3632.00)	seulement (c'est) ou à parts égales. Risque de malus.

La première fois, l'établissement des tableaux exigés par le MCH2 prendra du temps. Il est donc important de s'y prendre suffisamment tôt.

Observer le critère de l'importance:

Article 32g, alinéa 2 ODGFCo:

«Les communes ne doivent inscrire les engagements contractés au sens de l'alinéa 1, lettres b à e dans le tableau des participations que s'ils sont importants.»

Remarque: le présent exemple ne donne qu'un extrait du tableau des participations.

11.6 Tableau des garanties

A distinguer des participations.

Nom, siège, forme juridique	Propriétaires Copropriétaires importants	Indications sur les prestations couvertes par la garantie: nature, montant, caducité, intérêts, etc.	Flux financiers pendant l'exercice	Autres précisions spécifiques
Entreprises de droit privé (selon le CO/CCS)				
Caisse de pension Previs, Berne, fondation	Assurés	Obligation d'effectuer des versements supplémentaires en cas de découvert, mesures d'assainissement en fonction du taux de couverture	Primes	Taux de couverture au 31.12.2014: 95.5 %
Fondation SBE, Pré-Fleuri, Stockhorn		Caution de CHF 300'000.-- pour le chauffage au bois	-	Caution pendant la durée du prêt (20 ans)
Société coopérative Salle de sport de Spiez et environs		Caution de CHF 50'000.-- pour la salle de sport		Caution pendant la durée du prêt (20 ans)
Ecole de musique de Spiez et environs		Caution de CHF 6'500.-- pour l'agrandissement des locaux d'enseignement		Caution pendant la durée du prêt (20 ans)
Entreprises de droit public (selon la loi sur les communes)				
Corporation de digue du Stockhorn	Corporation de digue	Caution de CHF 120'000.-- pour l'endiguement du Gairuisseau	-	2007 à 2027, état au 31.12.2014 = CHF 120'000.00
Contrats de droit public				
Aucun				
Autres engagements (sites contaminés, leasings, etc.)				
Part de la commune dans la compensation des charges «assurance sociale PC»		Part de 2014: env. CHF 300'000.--		Le principe de la comptabilité d'exercice n'est pas appliqué.
Part de la commune dans la compensation des charges «allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative»		Part de 2014: env. CHF 5'000.--		Le principe de la comptabilité d'exercice n'est pas appliqué.

11.7 Tableau des immobilisations

			108 Immobilisations corporelles PF				
			1080	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Bâtiments PF	Biens mobiliers PF	Immobilisations en cours de construction PF	Autres immobilisations corporelles PF
Coûts d'acquisition	aleur de l'immobilisation	01.01.2014	821'937.60	368'480.00		59'260.15	
	Augmentations			81'520.00			
	Diminutions			-450'000.00			
	Transferts / reclassements (réorg.)						
	aleur de l'immobilisation	31.12.2014	821'937.60	0.00	0.00	59'260.15	0.00
Rectifications cumulées	Etat au	01.01.2014					
	Dépréciations						
	Revalorisations						
	Transferts / reclassements (réorg.)						
	Etat au	31.12.2014	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2014	821'937.60	0.00	0.00	59'260.15	0.00
	dont celle des installations en leasing	31.12.2014					
	Valeurs d'assurance	31.12.2014					

		140 Immobilisations corporelles								
		1400	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
		Terrains non bâtis	Routes, voies de communication	Aménagement des eaux	Ouvrages de génie civil	Terrains bâtis	Forêts, alpages	Biens mobiliers	Immobilisations en cours de construction	Autres immobilisations corporelles* (sans 14099)
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2014	0.00	98'092.90	0.00	0.00	0.00	0.00	10'220.60	0.00
	Augmentations			306'364.20		1'557'545.05			1'420'239.40	
	Diminutions			169'730.90		95'993.10		0.00	1'161'485.75	
	Transferts / reclassements (réorg.)									
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2014	0.00	234'726.20	0.00	1'461'551.95	0.00	0.00	268'974.25	0.00
Amortissements ordinaires cumulés	Etat au	01.01.2014	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
	Amortissements planifiés			5'868.10		36'328.50				
	Amortissements non planifiés									
	Corrections de valeur									
	Etat au	31.12.2014	0.00	-5'868.10	0.00	-36'328.50	0.00	0.00	0.00	0.00
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2014	0.00	228'858.10	0.00	1'425'223.45	0.00	0.00	268'974.25	0.00
	dont celle des installations en leasing	31.12.2014								
	Valeurs d'assurance	31.12.2014								

* A l'exclusion du PA existant lors de l'introduction du MCH2:

	01.01.2014 CHF		Rectifications cumulées CHF		Solde au 31.12.2014 CHF
Compte général	14099.0x	1'793'760.77	14099.99	137'980.90	1'655'779.87
Alimentation en eau	14099.1x	0.00	14099.91	0.00	
Traitement des eaux usées	14099.2x	0.00	14099.92	0.00	
Ev. autres (décision de dérogation au taux d'amortissement, FS)					
Total		1'793'760.77		137'980.90	1'655'779.87

			142 Immobilisations incorporelles			144 Prêts	145 Participations	146 Subventions d'investissement
			1420	1427	1421 et 1429	1441 à 1447	1452 à 1456	1460 à 1469
			Informatique	Immobilisations incorporelles en cours	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations	Investissements
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2014	0.00	0.00	0.00	0.00	15'502.00	40'000.00
	Augmentations						1'000.00	
	Diminutions							40'000.00
	Transferts / reclassements (réorg.)							
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2014	0.00	0.00	0.00	0.00	16'502.00	0.00
Amortissements ordinaires cumulés	Etat au	01.01.2014	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Amortissements planifiés							
	Amortissements non planifiés							
	Corrections de valeur						-840.00	
	Etat au	31.12.2014	0.00	0.00	0.00	0.00	-840.00	0.00
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2014	0.00	0.00	0.00	0.00	15'662.00	0.00
	dont celle des installations en leasing	31.12.2014						
	Valeurs d'assurance	31.12.2014						

11.8 Contrôle des crédits**11.8.1 Crédits d'engagement en vue d'investissements****Exigence minimale**

*Le **syndicat** peut énumérer en sus les crédits d'engagement du **comité**.*

Décision d'octroi du crédit				en CHF								
N° de compte	Organe	Date	Montant (brut) du crédit	Désignation de l'objet	Dépenses cumulées au 01.01.2014	Dépenses d'investissement	Dépenses cumulées au 31.12.2014	Recettes cumulées au 01.01.2014	Recettes d'investissement	Recettes cumulées au 31.12.2014	Solde	Date du décompte
0290.5040.00	AC	09.12.2011	1'580'000.00	Réfection/nouvelle affectation du moulin	72'886.30		72'886.30			0.00	1'507'113.70	12.12.2014
0290.5040.01	AC	12.12.2014	1'200'000.00	Réfection du bâtiment administratif			0.00			0.00	1'200'000.00	
2170.5030.00	AC	10.12.2010	1'725'000.00	Réfection de la place de sport Chat-Perché	1'426'702.30	499'411.70	1'926'114.00	347'000.00	95'993.10	442'993.10	-201'114.00	
2170.5030.00	AC	27.05.2013	265'000.00	Réfection de la place de sport Chat-Perché, crédit supplémentaire	0.00		0.00			0.00	265'000.00	
6150.5010.02	AC	14.12.2012	280'000.00	Réfection de la route de la Cabane	52'488.00	153'756.40	206'244.40	37'600.00		37'600.00	73'755.60	
6150.5010.03	AC	14.12.2012	145'000.00	Réfection du chemin de Plein-Vent	10'220.60		10'220.60			0.00	134'779.40	
7201.5032.00	AC	01.12.2006	693'000.00	Réfection des canalisations (PGEE)	503'442.60	103'378.95	606'821.55	0.00	25'000.00	25'000.00	86'178.45	

S'il existe encore des crédits d'engagement pour des placements du patrimoine financier selon le MCH1, il convient de les mentionner également. Il importe toutefois de veiller à les désigner explicitement comme des crédits d'engagement selon l'ancien droit.

11.8.2 Crédits supplémentaires

Crédits budgétaires soumis à l'approbation du législatif

Exigence minimale

*Le **syndicat** peut énumérer en sus les crédits supplémentaires qui relèvent de la compétence du comité.*

N° de compte	Désignation	Comptes	Budget	Dépassement	Date de l'arrêté	Remarque
0	Administration générale					
	Aucun			0.00		
1	Ordre et sécurité publics, défense					
	Aucun			0.00		
2	Formation					
	Aucun			0.00		
3	Culture, sports et loisirs, Eglises					
	Aucun			0.00		
4	Santé					
	Aucun			0.00		
5	Sécurité sociale					
	Aucun			0.00		
6	Transports et télécommunications					
	Aucun			0.00		
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire					
	Aucun			0.00		
8	Économie publique					
	Aucun			0.00		
9	Finances et impôts					
	Aucun			0.00		

11.9 Autres indications importantes

11.9.1 Valeur de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations d'alimentation

Valeur de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations d'alimentation en eau ¹

Exercice comptable: 2014

Service des eaux: Stockhorn

Personne à contacter: Jean Denier

Téléphone: 058 999 99 99

Source des données

Estimé

PGA

Comptabilité des immobilisations

	① Valeur de remplacement brute en francs	② Contributions de tiers ² en francs	③ Valeur de remplacement nette en francs (① - ②)	④ Durée d'utilisation en années
Ouvrages				
1. Captages d'eau	150'000	37'500	112'500	50
2. Installations de conditionnement	30'000	7'500	22'500	33
3. Stations de pompage, chambres réductrices et de mesure	80'000	20'000	60'000	50
4. Conduites et hydrantes	7'671'850	1'918'000	5'753'850	80
5. Réservoirs	600'000	150'000	450'000	66
6. Installations de mesure, de commande et de téléaction	220'000	55'000	165'000	20
7. Participation à d'autres services des eaux, redevances uniques de concession ³			-	
Total 1 - 7	8'751'850	2'188'000	6'563'850	

Utiliser le nouveau formulaire
(Possibilité d'affecter le produit des taxes de raccordement uniques à l'attribution annuelle ordinaire au FS «maintien de la valeur»).

⑦ Etat du patrimoine administratif en francs	16'614	en pour cent de ③: $(100 \cdot \frac{⑦}{③})$	0%
⑧ Etat du financement spécial maintien de la valeur en francs		en pour cent de ②: $(100 \cdot \frac{⑧}{②})$	

Remarques:

⑨ Taux d'attribution retenu en pour cent ⁵	60%
⑩ Attribution au financement spécial en francs (⑩ x ⑨)	54'629
Taxes uniques de raccordement, imputées sur l'attribution ⁶	-
Attribution financement spécial moins taxes de raccordement	54'629
⑪ Nombre d'habitants dans le secteur alimenté	1'413
⑫ Attribution par habitant en francs (⑩ / ⑪)	39

Date: 09.02.2015

Signature: signé Jean Denier

¹ Cette feuille fait partie intégrante des comptes.

² Déduire les subventions du fonds cantonal de l'alimentation en eau et de l'Assurance immobilière (se référer à l'OED).

³ Sommes des rachats à d'autres services des eaux, redevances uniques de concession ou autres - les taux d'amortissement doivent être déterminés en fonction de la période. S'il existe des catégories avec des taux d'amortissement différents, compléter manuellement la rubrique 7 en ajoutant des lignes. Les sommes de rachats à d'autres services des eaux doivent être indiquées avec un taux d'amortissement de 3 %.

⁴ Calcul du taux d'attribution selon le chapitre 6.1. de la brochure de l'OEHE: "Financement de l'alimentation en eau" (2004).

⁵ L'attribution au financement spécial doit être d'au moins 60 % tant que le patrimoine administratif subsiste ou que l'état du financement spécial maintien de la valeur n'excède pas 25 %.

⁶ Le produit de la taxe unique de raccordement peut être imputé sur l'attribution annuelle pour le financement spécial «maintien de la valeur».

11.9.2 Valeur économique de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations communales d'assainissement

Valeur économique de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations communales d'assainissement et, le cas échéant, pour la part communale à celles du syndicat ¹

Exercice comptable : 2014

Commune : Stockhorn

Personne à contacter : Jean Denier

Tél. : 058 999 99 99

Courriel : commune@stockhorn.ch

Source de données		Année de mise à jour :		①	②	③	④	⑤	⑥
Commune		<input checked="" type="checkbox"/> OED		Valeur économique de remplacement en francs	Durée d'utilisation en années	Taux de renouvellement en % (100/②)	coûts du maintien de la valeur en francs/an (④*③)	Taux d'attribution ² %	Attribution au financement spécial en francs/an (④*⑤)
Région		<input checked="" type="checkbox"/> comptabilité des immobilisations							
		<input type="checkbox"/> OED							
		<input checked="" type="checkbox"/> comptabilité des immobilisations							
1. Ouvrages communaux									
1.1	Canalisations			5'660'000	80	1.25%	70'750	60%	42'450
1.2	Ouvrages spéciaux			25'000	50	2.00%	500	60%	300
1.3	Stations d'épuration				33	3.00%	-		-
Total 1 (1.1 - 1.3) / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)				5'685'000			71'250	60%	42'750
2. Part communale aux ouvrages du syndicat ³									
2.1	Canalisations			3'785'064	80	1.25%	47'313	60%	28'388
2.2	Ouvrages spéciaux			367'356	50	2.00%	7'347	60%	4'408
2.3	Stations d'épuration			4'140'000	33	3.00%	124'200	60%	74'520
Total 2 (2.1 - 2.3) / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)				8'292'420			178'860	60%	107'316
Total 1 + 2 / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)				13'977'420			250'110	60%	150'066
Taxes uniques de raccordement, imputées sur l'attribution ⁴									
Attribution financement spécial moins taxes de raccordement									150'066
⑦ Montant du patrimoine administratif				78'379	En pourcent de ③ : (100*⑦/③)		0.6%	Max. 200 francs / EH ⁵	
⑧ Montant du financement spécial maintien de la valeur					En pourcent de ③ : (100*⑧/③)			EH ⁶	1'413
								francs/EH	106

Remarques :

Date :

09. Feb 15

Signature : signé Jean Denier

¹ Cette feuille fait partie intégrante des comptes. Veuillez envoyer une copie à l'OED :

ae.awa@bve.be.ch

² Le taux d'attribution au financement spécial maintien de la valeur (FSMV) doit être $\geq 60\%$, à moins que le montant du FSMV n'exède 25 % de la valeur économique de remplacement.

³ Remplir la partie 2 seulement si le syndicat n'effectue pas lui-même les attributions au financement spécial maintien de la valeur. (Part selon la clé de répartition du syndicat).

⁴ Le produit de la taxe unique de raccordement peut être imputé sur l'attribution annuelle pour le financement spécial « maintien de la valeur ».

⁵ Selon article 32, 4e alinéa OPE, l'attribution annuelle au financement est limitée à 200 francs (commune + syndicat) par équivalent-habitant biochimique (EH).

⁶ Equivalant-habitant (EH): Selon article 36g OPE.

12 Détails concernant les comptes

12.1 Bilan

		01.01.2014	Augmentation	Diminution	31.12.2014
1	Actif	8'241'829.22	24'371'046.54	24'126'565.16	8'486'310.60
10	Patrimoine financier	5'242'944.10	19'281'916.52	19'633'047.69	4'891'812.93
100	Disponibilités et placements à court terme	1'750'838.10	9'829'793.26	9'713'211.48	1'867'419.88
1000	Caisse	610.00	68'587.25	66'978.30	2'218.95
10000.00	Caisse	610.00	68'587.25	66'978.30	2'218.95
1001	La Poste	1'255'227.13	3'154'702.65	3'365'941.48	1'043'988.30
10010.00	Chèques postaux	251'424.63	2'003'767.50	2'215'941.48	39'250.65
10015.00	E-compte de dépôt	1'003'802.50	1'150'935.15	1'150'000.00	1'004'737.65
1002	Banque	495'000.97	6'606'503.36	6'280'291.70	821'212.63
10020.00	Banque Valiant	495'000.97	6'606'503.36	6'280'291.70	821'212.63

12.2 Compte de résultats selon les fonctions

		Comptes annuels 2014		Budget 2014		Comptes annuels 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	530'064.24	106'416.60	573'400.00	100'750.00	545'678.90	108'039.05
	Résultat net		423'647.64		472'650.00		437'639.85
01	Législatif et exécutif	77'179.25		82'800.00		69'408.95	
	Résultat net		77'179.25		82'800.00		69'408.95
011	Législatif	13'816.30		11'100.00		8'139.40	
	Résultat net		13'816.30		11'100.00		8'139.40
0110	Législatif	13'816.30		11'100.00		8'139.40	
	Résultat net		13'816.30		11'100.00		8'139.40
0110.3000.00	Rembours., indemn. journalières et jetons de présence	6'400.00		4'200.00		2'400.00	
0110.3100.00	Matériel de bureau (enveloppes électorales)	1'677.00		2'000.00		1'677.00	
0110.3130.00	Frais de port	5'657.75		4'800.00		4'062.40	
0110.3170.00	Frais du bureau électoral	81.55		100.00			
012	Exécutif	63'362.95		71'700.00		61'269.55	
	Résultat net		63'362.95		71'700.00		61'269.55

12.3 Compte de résultats selon les groupes de matières

	Comptes annuels 2014		Budget 2014		Comptes annuels 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total	5'814'675.21	5'814'675.21	5'474'050.00	5'474'050.00	5'429'966.11	5'429'966.11
3 Charges	5'674'340.81		5'424'250.00		5'315'626.56	
30 Charges de personnel	816'948.90		868'550.00		829'258.10	
300 Autorités et commissions	79'855.30		85'200.00		72'154.50	
3000 Traitements, indemnités journalières et jetons de présence des membres des autorités et des commissions	79'855.30		85'200.00		72'154.50	
301 Traitements du personnel administratif et d'exploitation	634'980.45		664'150.00		652'469.65	
3010 Traitements du personnel administratif et d'exploitation	634'980.45		664'150.00		652'469.65	
302 Traitements des enseignants	840.00		1'000.00		840.00	
3020 Traitements des enseignants	840.00		1'000.00		840.00	

12.4 Comptes des investissements selon les fonctions

	Comptes annuels 2014		Budget 2014		Comptes annuels 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale			1'500'000.00	622'000.00		72'209.95
Résultat net				878'000.00	72'209.95	
02 Services généraux			1'500'000.00	622'000.00		72'209.95
Résultat net				878'000.00	72'209.95	
029 Immeubles administratifs			1'500'000.00	622'000.00		72'209.95
Résultat net				878'000.00	72'209.95	
0290 Immeubles administratifs			1'500'000.00	622'000.00		72'209.95
Résultat net				878'000.00	72'209.95	
0290.5040.00 Réfection de la maison communale			1'500'000.00			
0290.6040.00 Report du bien-fonds Bellevue du PA au PF						72'209.95
0290.6310.00 Subvention cantonale pour la réfection de la maison communale				622'000.00		
2 Formation	499'411.70	95'993.10	500'000.00	200'000.00	9'735.85	6'000.00

12.5 Compte des investissements selon les groupes de matières

	Comptes annuels 2014		Budget 2014		Comptes annuels 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total	1'161'892.25	1'161'892.25	3'693'000.00	3'693'000.00	756'061.17	756'061.17
5 Dépenses d'investissement	1'161'892.25		3'693'000.00		756'061.17	
50 Immobilisations corporelles	928'261.15		2'610'000.00		345'710.40	
501 Routes / voies de communication	308'646.00		450'000.00		161'378.65	
5010 Routes / voies de communication	308'646.00		450'000.00		161'378.65	
503 Autres ouvrages de génie civil	619'615.15		555'000.00		93'730.20	
5030 Autres ouvrages de génie civil en général	499'411.70		500'000.00		9'735.85	
5031 Ouvrages de génie civil de l'alimentation en eau	16'824.50				40'444.75	